

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

LAFFITTE PIERRE

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable
Régie par la partie législative et réglementaire du Code monétaire et financier
Siège Social : 8/12, rue des Pirogues de Bercy 75012 PARIS
434 038 535 R.C.S. PARIS

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les Associés de la Société Civile de Placement Immobilier **LAFFITTE PIERRE** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le mercredi 22 juin 2016 à 14 heures** dans les locaux de NATIXIS, Immeuble Arc de Seine, 30 avenue Pierre Mendes France 75013 Paris - Salle Montaigne RDC3, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports de la société de gestion, du Conseil de Surveillance, du Commissaire aux comptes et examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice 2015.
2. Affectation du résultat et distribution des bénéfices.
3. Prélèvement sur la prime d'émission.
4. Distribution au titre des plus-values immobilières.
5. Lecture et approbation des rapports du Commissaire aux Comptes et du Conseil de Surveillance relatifs aux conventions soumises à l'article L.214-106 du Code monétaire et financier.
6. Présentation de la valeur comptable déterminée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.
7. Présentation de la valeur de réalisation déterminée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.
8. Présentation de la valeur de reconstitution, déterminée par la société de gestion à la clôture de l'exercice.
9. Quitus à la société de gestion.
10. Autorisation de cession d'actifs immobiliers.
11. Nomination de membres du Conseil de Surveillance.
12. Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.
13. Questions diverses.

Le texte des résolutions qui seront proposées aux associés est le suivant :

Première résolution – L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture des rapports de la société de gestion, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice 2015.

Deuxième résolution – L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, approuve l'affectation et la répartition du résultat de 22 512 939,09 euros telles qu'elles lui sont proposées par la société de gestion.

En fonction du montant distribuable qui s'établit à 24 010 820,21 euros, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent qui s'élève à 1 497 881,12 euros, elle convient de répartir aux associés une somme de 21 430 746 euros, somme qui leur a déjà été versée sous forme d'acomptes et de décider d'affecter au report à nouveau la somme de 2 580 074,21 euros.

En conséquence, le dividende unitaire revenant à chacune des parts en jouissance est arrêté à 18 euros.

Troisième résolution – L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires et conformément à l'article 8 des statuts de la SCPI, autorise la société de gestion à réaliser un prélèvement sur la prime d'émission, pour chaque nouvelle part émise entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016, d'un montant de 1,99 € par part, et ce afin de permettre le maintien du niveau par part du report à nouveau existant au 31/12/2015.

Quatrième résolution – L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, décide de répartir entre les associés présents au moment de la distribution un montant de 2 euros par part, prélevé sur le compte plus-values.

Cette distribution sera versée aux propriétaires des parts détenues en pleine propriété et aux usufruitiers pour les parts dont la propriété est démembrée.

Elle sera mise en paiement au cours du deuxième semestre 2016.

Cinquième résolution – L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, prend acte des rapports du Commissaire aux Comptes et du Conseil de Surveillance concernant les conventions soumises à l'article L. 214-106 du Code monétaire et financier, et en approuve les conclusions.

Sixième résolution – L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, prend acte telle qu'elle a été déterminée par la société de gestion de la valeur nette comptable qui ressort à 400 488 889,73 euros, soit 311,15 euros pour une part.

Septième résolution – L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, prend acte telle qu'elle a été déterminée par la société de gestion de la valeur de réalisation qui ressort à 479 375 284,02 euros soit 372,44 euros pour une part.

Huitième résolution – L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, prend acte telle qu'elle a été déterminée par la société de gestion de la valeur de reconstitution qui ressort à 569 726 846,58 euros soit 442,64 euros pour une part.

Neuvième résolution – L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, donne à la société de gestion quitus entier et sans réserve pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

En tant que de besoin, elle lui renouvelle sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans l'intégralité de ses dispositions.

Dixième résolution – L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, autorise la société de gestion à procéder aux charges et conditions qu'elle jugera convenables à la cession des actifs suivants :

- 20 bis, Jardin Boieldieu - La Défense 8 à Puteaux (92800)
- 205, rue Jean-Jacques Rousseau à Issy-les-Moulineaux (92130)
- Parc d'activités du Château Rouquey Nord – Mérignac Space - 14, rue Euler à Mérignac (33700)
- ZAC de la Grande Borde - 12, Avenue de l'Occitane à Labège (31670)
- 118/130, avenue Jean Jaurès à Paris (75019)
- 13, avenue Morane Saulnier à Vélizy-Villacoublay (78140)
- Parc Burospace - Bâtiment 3 - route de la Plaine de Gisy à Bièvres (91570)

Cette autorisation est accordée à compter du jour de la présente Assemblée et expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2020.

Onzième résolution – L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise des dispositions de l'article 422-201 du Règlement Général de l'AMF et du nombre de postes à pourvoir au Conseil de Surveillance (soit 9), décide, de nommer en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SCPI statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les 9 candidats suivants ayant reçu le plus grand nombre de voix :

Candidats	Nombre de voix	Élu	Non élu
M. Jacques BAUDRILLARD(R)			
M. Serge BLANC(R)			
SCI BPJC, représentée par M. Jean-Jacques BONFIL-PRAIRE(R)			
M. Pierre BRONDINO(R)			
SPIRICA représentée par M. Daniel COLLIGNON(R)			
M. Hugues DELAFONTAINE(C)			
M. Martial FOUQUES(R)			
M. Jérôme JUDLIN(R)			
M. Bruno NEREGOWSKI(C)			
M. Jean-Louis ROY(R)			

(R) : Candidat en renouvellement.

(C) : Nouvelle candidature.

Il est précisé que seront exclusivement prises en compte les voix des associés présents ou votants par correspondance à l'Assemblée. Par ailleurs, en cas de partage des voix, le candidat élu sera celui possédant le plus grand nombre de parts ou, si les candidats en présence possèdent le même nombre de parts, le candidat le plus âgé.

Douzième résolution – L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

RENOUVELLEMENT DE MANDAT DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

– **Monsieur Martial FOUQUES**

Né le 15 mai 1948

Nombre de parts détenues : 25

Demeurant : 13 rue Lasson 75012 PARIS

Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :

- Gérant de DICEE CONSEILS

- Retraité

– **Monsieur Jacques BAUDRILLARD**

Né le 30 mars 1942

Nombre de parts détenues : 121

Demeurant : 13 rue Raymond Duménoir 14880 COLLEVILLE MONTGOMERY

Fonctions exercées au cours des cinq dernières années :

- Président d'honneur de l'Association des Officiers de réserve ACORAM

- Retraité

– **SCI BPJC**

10 rue Henri Poincaré 75020 PARIS

Nombre de parts détenues : 642

Représentée par son Gérant Monsieur Jean-Jacques BONFIL-PRAIRE

– **Monsieur Jean-Louis ROY**

Né le 17 mars 1942

Nombre de parts détenues : 275

Demeurant : 8, boulevard Emile Augier 75116 PARIS

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

- Retraité

– **Monsieur Jérôme JUDLIN**

Né le 3 avril 1956

Nombre de parts détenues : 85

Demeurant : 36, rue du Laos 75015 PARIS

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

- Gérant de la Société JUDLIN FERMETURE

- Membre du Conseil de Surveillance des SCPI FRUCTIPIERRE et FRUCTIREGIONS

– **Monsieur Serge BLANC**

Né le 16 octobre 1950

Nombre de parts détenues : 10

Demeurant : 2, allée de Marivel/96 avenue de Paris 78000 VERSAILLES

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

- Gérant de la SCI AAZ

- Membre du Conseil de Surveillance des sociétés BP RESIDENCE PATRIMOINE, ELYSEES RESIDENCE 5, FRUCTIRESIDENCE, MULTIHABITATION 5, PRIMO 1, RENOGREEN, RENOVALOR 2, CRISTAL RENTE et FRUCTIREGIONS

- Administrateur des sociétés FONCIERE D'HABITAT ET HUMANISME - HABITAT ET HUMANISME DEVELOPPEMENT

- Cadre bancaire à la SOCIETE GENERALE

– **SPIRICA**

50/56 rue de la Procession 75015 PARIS

Nombre de parts détenues : 92 473

Représentée par son gérant Monsieur Daniel COLLIGNON

– **Monsieur Pierre BRONDINO**

Né le 12 avril 1944

Nombre de parts détenues : 15

Demeurant : 479, avenue Jean Dalmas 13090 AIX EN PROVENCE

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

- Retraité

NOMINATION EN QUALITE DE MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

– **Monsieur Hugues DELAFONTAINE**

Né le 28 février 1965

Nombre de parts détenues : 145

Demeurant : 383 chemin de Pain Loup 01220 DIVONNE LES BAINS

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

- Membre du Conseil de Surveillance du CREDIT MUTUEL GESSIEN
- Responsable qualité et après-vente international chez NESTLE NESPRESSO SA
- Consultant Ingénieur Qualité

– **Monsieur Bruno NEREGOWSKI**

Né le 25 mars 1953

Nombre de parts détenues : 46

Demeurant : 11 rue Montplaisir 57070 Metz

Fonction exercée au cours des cinq dernières années :

- Directeur Gestion de patrimoine à la BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE
- Membre du Conseil de Surveillance de la SCPI FRUCTIREGIONS
- Retraité

*Pour avis
La société de gestion,
NAMI-AEW EUROPE*

1602391